

**DÉPARTEMENT DU GARD**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE JUNAS**  
**SÉANCE DU 12 AVRIL 2024**

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 10 + 3 procurations

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25/04/2024

ID : 030-213001365-20240412-CM2024041209-DE

Date de la convocation : 04 avril 2024

**Objet de la Délibération**

**N°CM2024-04-12-09 – BUDGET COMMUNE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

L'an deux mille vingt quatre et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme PELLET Marie-José, Maire.

**Présents** : M. ANDRÉ Guy, Mme CAM Morgane, M. FOLLANA Francis, M. NÈGRE Éric, Mme PELLET Marie-José, M. REDON Yannick, M. ROUSSEL Guillaume, M. TERME Élian, M. VAUCLARE Jean-Luc, Mme VEYRET Marie-Josée.

**Procurations** :

M. BOURREL Christian à M. FOLLANA Francis  
Mme FROMENT Valérie à Mme VEYRET Marie-Josée  
Mme LESAGE Véronique à M. VAUCLARE Jean-Luc

**Excusées** : Mme CHAZEL Claire, Mme ROUX Marie

**Secrétaire de séance** : Mme VEYRET Marie-Josée

Le budget primitif 2024 reprend, en plus des propositions nouvelles, les résultats 2023 en fonctionnement et en investissement.

**Le projet présenté s'équilibre à :**

- 1 128 705,57 € en section fonctionnement
- 399 139,33 € en section d'investissement

Il se décompose comme suit :

011- Charges à caractères général	248 700,00 €
012- Charges de personnel	299 601,00 €
014- Atténuation charges	166 000,00 €
023- Virement à la section d'investissement	227 801,57 €
65- Autres charges de gestion courante	162 103,00 €
66- Charges financières	24 500,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €
<b>Total dépenses FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 128 705,57 €</b>

013- Atténuation de charges	10 000,00 €
042- Opérations d'ordre	0,00 €
70- Produits de services	25 000,00 €
73- Impôts et taxes	470 500,00 €
74- Dotations diverses	294 978,00 €
75- Autres produits de gestion	12 000,00 €
77- Produits spécifiques	600,00 €
002- Résultat d'exploitation reporté	315 627,57 €
<b>Total Recettes FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 128 705,57 €</b>

INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2024
16- Emprunts et dettes assimilés	56 300,00 €
20- Immobilisations incorporelles	39 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	303 839,33 €
001- Déficit reporté	
<b>Total dépenses INVESTISSEMENT</b>	<b>399 139,33 €</b>

INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2024
021-Virement de la section d'exploitatio	227 801,57 €
10- Dotations	10 700,00 €
13- Subventions d'investissement	10 000,00 €
001- Résultat reporté	150 637,76 €
<b>Total recettes INVESTISSEMENT</b>	<b>399 139,33 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1,

Vu la délibération de ce jour, approuvant le compte administratif 2023, et décidant de l'affectation des résultats,

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé au Conseil Municipal,

**De voter** par chapitre le budget primitif 2024 de la commune, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière définie ci-dessus,

**D'approuver** le programme des investissements 2024 et leurs financements.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Signé par : Marie-Jose PELLET  
Date : 23/04/2024  
Qualité : Maire

Fait à Junas  
Le 12 avril 2024

Le secrétaire de séance,  
**Marie-José VEYRET**




Le Maire,  
**Marie-José PELLET**



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 25/04/2024
ID : 030-213001365-20240412-CM2024041209-DE